

DEPARTEMENT DU NORD
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations
Du Conseil Municipal

Le jeudi 31 mars 2016 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. le Maire

Date de la convocation : le 25 mars 2016 - Nombre de membres en exercice : 28

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, MM. Pierre ZIMMERMANN, Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjointes au Maire, Mmes Marie-Paule LEPERS, Danièle PETIT, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, MM. Alexandre MEZIERE, Eric DESREUMAUX, Mme Martine FOULON, MM. Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ,

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Pierrette MAILLARD (à M. Pierre ZIMMERMANN), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCC (à Mme Danièle PETIT), Mme Nathalie HERBAUX (à Mme Martine FOULON), Mme Aurélie VERNIER (à M. Didier DUPE)

Absente : Mme Karine VIENNE épouse DUTOIT

N° 16-1-8

Urbanisme

Projet de remaniement du PLU

Rapport de M. le Maire,

Par lettre en date du 4 janvier 2016, Monsieur le Président de la MEL a sollicité de la part de la commune, son avis à propos d'un projet de remaniement du PLU. Les dossiers de présentation qui seront mis à la disposition du public pendant la phase de concertation concerne les sites suivants :

1) Ouverture à l'urbanisation de la zone AUDm avenue Albert Lecointre

Afin de répondre à ses obligations de production de logements locatifs sociaux, la ville a sollicité l'engagement d'une procédure en vue de réaliser à l'extrémité de l'avenue Albert Lecointre, sur un secteur classé en zone AUDm au PLU, un projet de logements répondant aux objectifs du Programme Local de l'Habitat.

Le projet envisagé porte sur la construction d'environ 40 logements.

2) Création d'un emplacement réservé rue du Bosquiel

La ville a sollicité l'inscription d'un emplacement réservé pour du logement sur un terrain sis rue du Bosquiel cadastré section BO sous les numéros 5 à 13.

Cette réserve est destinée à accompagner la mise en œuvre du programme local de l'habitat en mobilisant le foncier nécessaire.

3) Modification de la fiche d'orientation d'aménagement et du règlement de la zone AUCa 2

La commune de Marquette-lez-Lille a sollicité le lancement d'une procédure de remaniement du PLU sur le tènement foncier du Parc de l'Innovation situé rue de Menin et comportant une emprise sur le territoire communal de Bondues.

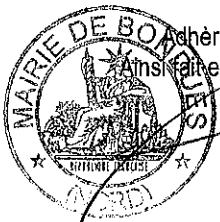
Envoyé en préfecture le 02/04/2016	
Reçu en préfecture le 02/04/2016	
Affiché le	

Composé actuellement d'activités tertiaires, de grandes surfaces et de divers commerces et services de proximité, le site nécessiterait d'être complété dans sa programmation par des activités artisanales et des activités commerciales et de services complémentaires.

Pour favoriser la finalisation de cet aménagement, une adaptation du règlement de la zone AUCa 2 est envisagée, ainsi qu'une extension d'application du périmètre de la fiche d'orientation d'aménagement et de son contenu réglementaire.

Cela étant exposé, nous invitons le Conseil Municipal à approuver les demandes de remaniement du Plan Local d'Urbanisme dont les objets sont décrits dans la présente délibération.

Travaux Préparatoires CA du 3 mars 2016 Commission Générale du 10 mars 2016



Le Conseil
 Adhère à la proposition ci-dessus
 Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
 Certifié conforme
 Le Maire